



N° 1

Du 18 Janvier  
Marie Jeanne  
Duplessy

Marée à Rochefort  
(cité n° 1) le vingt quatre  
Octobris mil neuf cent  
vingt trois avec  
Daniel Charles PHELIPPEAU,  
le vingt Novembre mil  
neuf cent cinquante neuf  
le Maire,

Requies

- Décédé à LA ROCHELLE  
(Charente Mar) le 24 juillet 1992  
le 29 juillet 1992  
le Maire,

Maire

N° 2

Du 20 Janvier  
Anne Chérie  
Bergon

Décédé au Bouscat (Gironde)  
six Mars mil neuf cent  
vingt quatre  
le 8 Mars 1924

Maire

Jeune feuille  
Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance, séant  
à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre  
contenant vingt six feuillets, pour servir à enregistrer et constater  
les Naissances dans la commune d'André de Cubzac pendant l'an 1899.  
A Bordeaux, le 31 Décembre 1898.

Le 18  
Du dix huit Janvier mil huit cent quatre  
vingt dix neuf, à trois heures de soir,

Acte de naissance de Marie Jeanne Duplessy,  
née le seize de ce mois, à quatre heures du matin, au  
bourg de Saint André de Cubzac; fille légitime de  
Jean Duplessy, employé au chemin de fer, âgé de vingt  
six ans, et de Marie Berthe Cabusseau, sans profession,  
âgée de vingt ans; mariés et demeurant ensemble  
à Arvest Vallon, Charente Inférieure.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Cabusseau, tonnelier, âgé de  
cinquante sept ans, Second témoin François Bole, quin  
agent voyageur, âgé de cinquante ans, habitants de  
cette commune.

Sur la requéition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte  
que les témoins et le déclarant ont signé avec  
nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi-même et par  
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Maire

Cabusseau Edantagnan

Du vingt Janvier mil huit cent quatre  
vingt dix neuf, à onze heures du matin,

Acte de naissance de Anne Chérie Bergon  
née hier à midi, au lieu de Peyrelbadé, commune  
de Saint André de Cubzac; fille légitime de Jean  
Bergon, tonnelier, âgé de quarante ans, et de Jeanne  
Lafon, sans profession, âgée de trente trois ans; mariés  
et demeurant ensemble au dit lieu de Peyrelbadé.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Pierre Fédor, sabotier, âgé de

Par acte en date du deux  
de l'année mil neuf cent dix  
cette commune de Calonge  
Bourgeois dont le mariage a  
été célébré dans l'église de  
Calonge le mariage avec  
Marie Martin

Soixant quatre ans, second témoin Laurent Lagarde  
gard champêtre, âgé de cinquante ans, habitant  
de cette commune.

Pour la requête et présentation à nous faite par  
Abelard Goussier, laq femme a Paul André de Calonge  
en l'absence du père nous avons rédigé le présent  
acte que les témoins et le déclarant ont signé  
avec nous après lecture.

Comptable suivant la loi par son Émile Dantagan  
Dantagan, Maire de Saint Étienne de Calonge faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil

Vu Geneviève Goussier  
Abelard Goussier  
Edouard Goussier

N. 13  
Du 17 Janvier  
Elizabeth Louve  
Grelot

Du vingt sept Janvier mil huit cent quatre  
vingt dix neuf, à neuf heures du matin.

Acte de naissance d'Elizabeth Louise Grelot  
née hier à cinq heures du matin au lieu de Calonge  
commune de Saint Étienne de Calonge; fille légitime

de Julien Jules Grelot, cultivateur, âgé de vingt huit  
ans et de Marie Thérèse, sans profession, âgée de  
deux neuf ans, mariés et demeurant ensemble au dit  
lieu de Calonge.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé de  
soixant sept ans, Second témoin Maxime  
Grelot, âgé de vingt six ans, habitant de cette commune.

Pour la requête et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que  
les témoins et le déclarant ont signé avec nous  
après lecture.

Comptable suivant la loi par son Comte de l'acte  
Dantagan, Maire de Saint Étienne de Calonge, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil

Grelot Julien Maxime  
Cordou  
Edouard Grelot

Décès de Conon (jeune)  
à six neuf Avril mil neuf  
cent dix sept  
le 23 Avril 1907  
le Maire

Acte de décès de Conon  
à six neuf Avril mil neuf  
cent dix sept  
le 23 Avril 1907  
le Maire

N. 14  
Du 7 Février  
Barthélemy Jean Pierre  
Paul Lataste



Marié à  
le dix neuf Février mil neuf cent  
vingt trois avec l'admission  
de Paul Grelot, Curé de  
Calonge, Maire de Calonge

Du sept Février mil huit cent quatre vingt  
dix neuf, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Barthélemy Jean Pierre  
Paul Lataste, né hier à six heures du matin au lieu  
de Plaque commune de Saint Étienne de Calonge;  
fils légitime de Jean Lataste, Brigadier de gendarmerie,  
âgé de trente quatre ans, et de Jeanne Peyron, sans  
profession, âgée de vingt un ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Plaque.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Étienne Larré, garde champêtre, âgé  
de soixant dix ans, Second témoin Amable Larré, subrogé,  
âgé de quarante ans, habitant de cette commune.

Pour la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comptable suivant la loi par son Comte de l'acte  
Dantagan, Maire de Saint Étienne de Calonge, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Vu  
Edouard Larré  
Amable Larré

Décès à MERIGNAC (gd.)  
le 6 Janvier 1908 -  
le 11.01.08  
le Maire

N. 15  
Du 15 Février  
Anne Pau

Du treize Février mil huit cent quatre vingt  
dix neuf, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Anne Pau, née hier à huit  
heures du matin, au lieu de Fontboudeau, commune de  
Saint Étienne de Calonge; fille légitime de Pierre Pau  
cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et de Marie Louise  
Lalauze, sans profession, âgée de dix neuf ans, mariés et  
demeurant ensemble au dit lieu de Fontboudeau.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Étienne Gaur-boude, âgé de vingt  
six ans, Second témoin Jean Barouillet cultivateur, âgé  
de quarante ans, habitant de cette commune.

Pour la requête et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que  
les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comptable suivant la loi par son Comte de l'acte  
Dantagan, Maire de Saint Étienne de Calonge, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Vu Étienne Gaur-boude  
Jean Barouillet  
Anne Pau  
Edouard Gaur-boude

Acte de décès de Conon  
à six neuf Avril mil neuf  
cent dix sept  
le 23 Avril 1907  
le Maire

Décès de Conon (jeune)  
à six neuf Avril mil neuf  
cent dix sept  
le 23 Avril 1907  
le Maire

Décès de Conon (jeune)  
à six neuf Avril mil neuf  
cent dix sept  
le 23 Avril 1907  
le Maire

N. 6  
Des 11 heures  
Jean Lalama

Des onze heures mil huit cent quatre vingt  
dix neuf, à onze heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Lalama, né à Paris, de  
Jean de Lalama, au lieu de Cœurfort, commune de Saint  
André de Cubzac, fils légitime de Jean Lalama, père  
âgé de trente sept ans, et de Marie Durand, femme  
âgée de trente huit ans, mariés et demeurant ensemble  
au dit lieu de Cœurfort.

Le lieu de Cœurfort a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Gaudin, boctier, âgé de vingt  
deux ans, second témoin Pierre Théron, laboureur, âgé de  
soixante quatre ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de Cœurfort nous avons rédigé le présent acte que  
les témoins ont signé avec nous après lecture, et nous  
le déclarons être en son entier.

Compté suivant la loi par moi Comte de Dantagnan  
Dantagnan, chevalier de Saint André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

*(Signatures)*  
Dantagnan, Gaudin, Théron

N. 8  
Des onze heures  
André Gabriel Savary



Des onze heures mil huit cent quatre vingt  
dix neuf, à onze heures du matin.  
Acte de naissance de André Gabriel Savary,  
né à Paris à cinq heures du soir, au Bourg de Saint  
André de Cubzac, fils légitime de Pierre Baptiste  
Savary, cocher, âgé de trente deux ans, et de Marie  
Louise Anais Moawillan, cuisinière, âgée de  
vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble au  
Bourg de Saint André de Cubzac.

Le lieu de Cœurfort a été reconnu être masculin.  
Premier témoin André Charon, épicière, âgé de  
quarante un ans, second témoin Laurent Lagleze  
gard-champêtre, âgé de cinquante ans, habitants  
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de Cœurfort nous avons rédigé le présent acte que  
les témoins ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Comte de Dantagnan  
Dantagnan, chevalier de Saint André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

*(Signatures)*  
Savary, Charon, Lagleze

N. 9  
Des 11 heures  
Pierre Honoré  
Petit

Des onze heures mil huit cent quatre vingt  
dix neuf, à deux heures de l'après midi.  
Acte de naissance de Pierre Honoré Petit né le dix de  
ce mois à onze heures du soir au lieu de la Gatte commune  
de Saint André de Cubzac, fils légitime de Pierre Petit propriétaire  
âgé de quarante ans, et de Marguerite Madarie sans profession  
âgée de trente six ans, mariés et demeurant ensemble au dit  
lieu de la Gatte.

Le lieu de Cœurfort a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Laurent Lagleze garde-champêtre  
âgé de cinquante ans, second témoin Pierre Ferrissabatier  
âgé de soixante quatre ans, habitants de cette  
commune.

Sur la réquisition et présentation à nous  
faite par Madame Lagleze sage-femme à Saint André de  
Cubzac, en l'absence du père, nous avons rédigé le  
présent acte que les témoins et le déclarant ont signé  
avec nous, après lecture.

Compté suivant la loi par moi Comte de Dantagnan  
Dantagnan, chevalier de Saint André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

*(Signatures)*  
Lagleze, Ferrissabatier, Dantagnan

En cas de décès de l'acte de naissance  
ou de mariage, le registre de naissance  
de cette commune, l'original de l'acte  
de naissance, enregistré et  
à être remis par le  
désigné de Dantagnan, notaire  
de ce lieu, pour son office  
à l'état civil, le dit acte de naissance  
ou de mariage, quatre vingt dix  
neuf.

*(Signatures)*  
Dantagnan, Gaudin, Théron

Notaire à RIBERAC (Dordogne)  
Le 21 octobre 1803.  
*(Signature)*

N° 10

Du 17 Mars  
Jean Longueur

Marié à Bredouze le  
vingt huit juillet mil huit  
cent vingt deux. Né le  
dix sept, à Saint André de  
Cubzac, âgé de vingt  
cinq ans.

*J. Longueur*

Décédé à Talence (France)  
le seize Janvier mil neuf  
cent dix sept.

*Le Maire*

N° 11

Du 17 Mars  
Marie Krollen  
Nordbragan

décédée à SARLAT-LA-  
CANÈDE (Dordogne) le  
11 Juin 1927.

Le 19 Juin 1927

*A.*

Du quinze Mars mil huit cent quatre vingt dix  
neuf, à onze heures du matin  
Acte de naissance de Jean Marie Longueur, né au  
village de Saint André de Cubzac, fils légitime de Jean  
Longueur, charpentier, âgé de vingt  
neuf ans, et de Marie Marie Krollen, son épouse, âgée  
de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au  
village de Saint André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Corson, cordonnier, âgé de vingt six ans,  
second témoin Jean Corson, cordonnier, âgé de quarante un  
ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi pour moi Maire de cette  
Dordogne, Maire de Saint André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

*Longueur* *Corson* *Marcel*  
*W. Dantigny*

N° 12

Du vingt cinq Mars  
Leon Leprieux



Du vingt cinq Mars mil huit cent quatre  
vingt dix neuf, à trois heures de soir  
Acte de naissance de Léon Leprieux, né ce jour à onze  
heures du matin au lieu de Lapeyrolade, commune de Saint  
André de Cubzac, fils légitime de Antoine Leprieux,  
cultivateur, âgé de vingt deux ans, et de Marie Ferrand,  
tailleur, âgé de trente un an, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Lapeyrolade.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Bonnard, marchand, âgé de  
quarante trois ans, demeurant à Comon, second témoin  
Bugeu Coart marchand, âgé de quarante cinq ans,  
demeurant à Saint André de Cubzac.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi pour moi Maire de cette  
Dordogne, Maire de Saint André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

*Leon Leprieux* *Carlier Eugène*  
*W. Dantigny* *Leon Leprieux*

N° 13

Du trois Avril  
Marie Biquerie

Du trois Avril mil huit cent quatre vingt  
deux, à dix heures du matin  
Acte de naissance de Marie Biquerie, née hier à  
trois heures du matin, au lieu de Fontbeudon, commune  
de Saint André de Cubzac, fille légitime de Jean  
Biquerie, laboureur, âgé de trente quatre ans, et de Béline  
Cheminade, son épouse, âgée de vingt six ans,  
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Fontbeudon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Athanase Giraud, cordonnier, âgé de  
quarante cinq ans, second témoin Edouard Mittan,  
âgé de vingt un ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi pour moi Maire de cette  
Dordogne, Maire de Saint André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

*Biquerie* *Athanase Giraud*  
*W. Dantigny* *A. Ferrand*

N. 14  
Du 11 Avril  
D'Antiquan, St. Etienne  
& C. de C. de C.

De quatre Avril mil huit cent quatre vingt  
deux neuf, à trois heures du soir  
Acte de naissance de Victorien Ida Elisabeth née  
le premier de ce mois à onze heures du soir, au lieu de  
région communale de Saint-Etienne de C. de C. de C.  
de Charles Elisabeth, veuve de Jean Beau, catholique  
âgé de quarante trois ans, et de Jean non nommé.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Laurent Laglé, garde champêtre  
âgé de cinquante ans, second témoin Pierre Bonin, laboureur  
âgé de soixante quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous fait par  
Madame Laglé, la femme de Pierre de C. de C. de C., nous avons vérifié  
la présentation que les témoins et la déclarant ont signé  
avec nous après lecture.

Compte devant la loi par moi Emile Danton  
Danton, le curé de Saint-Etienne de C. de C. de C.  
la fonction d'officier public de l'état civil.

N. 15  
Du 1 Avril  
Joseph de C. de C. de C.

De huit Avril mil huit cent quatre vingt  
deux neuf, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Joseph Charles Chardon  
né le six de ce mois au bourg de Saint-André de C. de C. de C.  
fils légitime de Louis Chardon, négociant âgé de  
vingt trois ans, et de Marie-Anne Néron, son épouse  
âgée de vingt ans, mariés et demeurant ensemble  
au bourg de Saint-André de C. de C. de C.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Paul Kerk, cocher âgé de quarante  
trois ans, demeurant à Lebourg, second témoin Pierre  
Robert, marchand de veaux, âgé de quarante deux ans,  
demeurant à Saint-André de C. de C. de C.

Sur la requête et présentation à nous fait par le  
d. l'enfant nous avons vérifié la présentation que les témoins  
et la déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compte devant la loi par moi Emile Danton  
Danton, le curé de Saint-André de C. de C. de C.  
la fonction d'officier public de l'état civil.

L. Chardon, Marg. Robert  
Danton

N. 16  
Du 15 Avril  
D'Antiquan



De quinze Avril mil huit cent quatre  
vingt deux neuf, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Peulengon, née  
le six de ce mois à deux heures du soir, au bourg de Saint-André  
de C. de C. de C.; fille légitime de Jean Peulengon,  
carré âgé de trente huit ans, et de Marie Laroche,  
sans profession, âgée de vingt huit ans, mariés et  
demeurant ensemble au bourg de Saint-André de C. de C. de C.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Emile Danton, carré âgé de  
quarante ans, second témoin Louis Néron, carré  
âgé de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous fait par le  
d. l'enfant nous avons vérifié la présentation que les  
témoins et la déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compte devant la loi par moi Emile Danton  
Danton, le curé de Saint-André de C. de C. de C.  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Compte devant la loi par moi Emile Danton  
Danton, le curé de Saint-André de C. de C. de C.  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Emile Danton  
Danton

N. 17  
Du 17 Avril  
D'Antiquan

Par acte en date du vingt neuf  
Avril mil huit cent quatre vingt deux  
deux neuf, en vertu de la requête  
de la mère, de cette commune  
de naissance de Marie-Joséphine  
Natale de Marie-Joséphine, sans profession, âgée de  
dix-neuf ans, demeurant au dit lieu de G. de C. de C.  
et de Jean non nommé.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Pierre Fournier, laboureur, âgé de  
soixante quatre ans, second témoin Laurent Laglé, garde  
champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous fait par  
Madame Laglé, la femme de Pierre de C. de C. de C., nous avons vérifié  
la présentation que les témoins et la déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compte devant la loi par moi Emile Danton  
Danton, le curé de Saint-André de C. de C. de C.  
la fonction d'officier public de l'état civil.

L. Chardon, Marg. Robert  
Danton

De dix sept Avril mil huit cent quatre  
vingt deux neuf, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Gerard, née le quatre  
de ce mois à trois heures du matin, au lieu de la  
région communale de Saint-Etienne de C. de C. de C.; fille  
légitime de Louis Gerard, négociant âgé de  
vingt trois ans, et de Marie-Anne Néron, son épouse  
âgée de vingt ans, mariés et demeurant ensemble  
au bourg de Saint-André de C. de C. de C.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Pierre Fournier, laboureur, âgé de  
soixante quatre ans, second témoin Laurent Laglé, garde  
champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous fait par  
Madame Laglé, la femme de Pierre de C. de C. de C., nous avons vérifié  
la présentation que les témoins et la déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compte devant la loi par moi Emile Danton  
Danton, le curé de Saint-André de C. de C. de C.  
la fonction d'officier public de l'état civil.

L. Chardon, Marg. Robert  
Danton

Par acte en date du  
deux neuf, en vertu de la requête  
de la mère, de cette commune  
de naissance de Marie-Joséphine  
Natale de Marie-Joséphine, sans profession, âgée de  
dix-neuf ans, demeurant au dit lieu de G. de C. de C.  
et de Jean non nommé.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Pierre Fournier, laboureur, âgé de  
soixante quatre ans, second témoin Laurent Laglé, garde  
champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous fait par  
Madame Laglé, la femme de Pierre de C. de C. de C., nous avons vérifié  
la présentation que les témoins et la déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compte devant la loi par moi Emile Danton  
Danton, le curé de Saint-André de C. de C. de C.  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Emile Danton  
Danton

N. 18  
Du 1 Avril  
Joseph de C. de C. de C.

Acte de naissance de Louis  
de C. de C. de C., fils légitime de  
Louis de C. de C. de C., négociant  
âgé de vingt trois ans, et de Marie-  
Anne Néron, son épouse âgée de  
vingt ans, mariés et demeurant  
ensemble au bourg de Saint-André  
de C. de C. de C.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu  
être masculin.  
Premier témoin Paul Kerk, cocher  
âgé de quarante trois ans, demeurant  
à Lebourg, second témoin Pierre  
Robert, marchand de veaux, âgé de  
quarante deux ans, demeurant à  
Saint-André de C. de C. de C.

Sur la requête et présentation à nous fait par le  
d. l'enfant nous avons vérifié la présentation que les témoins  
et la déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compte devant la loi par moi Emile Danton  
Danton, le curé de Saint-André de C. de C. de C.  
la fonction d'officier public de l'état civil.

L. Chardon, Marg. Robert  
Danton

N<sup>o</sup> 11

Du 17 Avril

Blaise Dumoyen  
Reconnaissance

Aujourd'hui dix huit Avril mil huit cent quatre  
vingt deux devant nous Maire de Saint Andre de Cuba, les  
présents le nommé Blaise Dumoyen, Doyen, son  
propre, âgé de quarante ans, épouse de Marie, sans  
enfants, Girard, demeurant au lieu de Montebon,  
commune de Saint Andre de Cuba, laquelle a  
d'être reconnue pour la fille naturelle  
de Blaise Dumoyen né à Saint Andre de Cuba, le  
vingt huit du même mois comme fille naturelle de  
Blaise Dumoyen et de sa femme non nommée,  
la dite déclaration faite en présence des frères  
Joseph, Blaise, Louis, âgé de vingt deux ans, et de  
Joseph, Louis, âgé de vingt six ans, tous les  
quels ont signé avec nous après lecture et  
non le déclarant qui a dit ne savoir la vérité.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de Saint Andre de Cuba, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

E. Blanc J. Girard

N<sup>o</sup> 12

Du 26 Avril

Jean Ancelet  
Né

Du vingt quatre Avril mil huit cent quatre  
vingt deux devant nous Maire de Saint Andre de Cuba, les  
présents le nommé Jean Ancelet, Né, âgé de  
deux ans, du lieu de Montebon, commune de  
Saint Andre de Cuba, fils légitime de Lucien Né, son  
propre, âgé de dix sept ans, marié et demeurant  
ensemble avec sa femme au lieu de Montebon,  
commune de Saint Andre de Cuba,  
Premier témoin Pierre Barthel, marchand, âgé de vingt  
quatre ans, habitant de cette commune,  
la loi de l'enfant a été reconnue être masculine,  
la dite déclaration faite en présence de nous, Jean  
Ancelet, marchand, âgé de trente deux ans, demeurant à  
Montebon, et Pierre Barthel, marchand, âgé de  
quatre ans, demeurant à Saint Andre de Cuba, tous les  
quels ont signé avec nous après lecture et  
non le déclarant qui a dit ne savoir la vérité.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de Saint Andre de Cuba, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

E. Blanc J. Barthel J. Bonnier

N<sup>o</sup> 13

Du 29 Avril

Jean Girard  
Reconnaissance

Aujourd'hui dix neuf Avril mil huit cent quatre  
vingt deux devant nous Maire de Saint Andre de Cuba, les  
présents le nommé Jean Girard, son propre, âgé de  
deux ans, du lieu de Montebon, commune de  
Saint Andre de Cuba, fils légitime de Jean Girard, son  
propre, âgé de dix sept ans, marié et demeurant  
ensemble avec sa femme au lieu de Montebon,  
commune de Saint Andre de Cuba,  
Premier témoin Pierre Barthel, marchand, âgé de vingt  
quatre ans, habitant de cette commune,  
la loi de l'enfant a été reconnue être masculine,  
la dite déclaration faite en présence de nous, Jean  
Ancelet, marchand, âgé de trente deux ans, demeurant à  
Montebon, et Pierre Barthel, marchand, âgé de  
quatre ans, demeurant à Saint Andre de Cuba, tous les  
quels ont signé avec nous après lecture et  
non le déclarant qui a dit ne savoir la vérité.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de Saint Andre de Cuba, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

E. Blanc J. Barthel J. Bonnier

N<sup>o</sup> 14

Du 29 Avril

Blaise Dumoyen  
Reconnaissance



Blaise Dumoyen  
Né à Saint Andre de Cuba, le  
vingt huit du même mois comme  
fille naturelle de Blaise Dumoyen  
et de sa femme non nommée,  
la dite déclaration faite en présence  
des frères Joseph, Blaise, Louis,  
âgé de vingt deux ans, et de  
Joseph, Louis, âgé de vingt six  
ans, tous les quels ont signé avec  
nous après lecture et non le  
déclarant qui a dit ne savoir la  
vérité.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de Saint Andre de Cuba, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

E. Blanc J. Girard

N<sup>o</sup> 15

Du 29 Avril

Jean Girard  
Reconnaissance

Du vingt cinq Avril mil huit cent quatre  
vingt deux devant nous Maire de Saint Andre de Cuba, les  
présents le nommé Jean Girard, son propre, âgé de  
deux ans, du lieu de Montebon, commune de  
Saint Andre de Cuba, fils légitime de Jean Girard, son  
propre, âgé de dix sept ans, marié et demeurant  
ensemble avec sa femme au lieu de Montebon,  
commune de Saint Andre de Cuba,  
Premier témoin Pierre Barthel, marchand, âgé de  
quatre ans, habitant de cette commune,  
la loi de l'enfant a été reconnue être masculine,  
la dite déclaration faite en présence de nous, Jean  
Ancelet, marchand, âgé de trente deux ans, demeurant à  
Montebon, et Pierre Barthel, marchand, âgé de  
quatre ans, demeurant à Saint Andre de Cuba, tous les  
quels ont signé avec nous après lecture et  
non le déclarant qui a dit ne savoir la vérité.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de Saint Andre de Cuba, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

E. Blanc J. Barthel J. Bonnier

E. Blanc J. Barthel J. Bonnier

N<sup>o</sup> 24  
Du 3 Mai  
Mathieu Léon

Du deux Mai mil huit cent quatre vingt  
dix neuf, à quatre heures du soir,  
Acte de naissance de Albert Jeanovic Cicou,  
né le jour de Saint André de Cubzac, fils légitime  
de Jean Pierre Cicou, employé au chemin de fer, âgé  
de quarante trois ans, et de Ambroisine de Cicou, sa  
femme, âgée de trente neuf ans; mariés et  
demeurant ensemble au dit lieu de la Gar.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Narrouillet, cultivateur, âgé  
de trente neuf ans, second témoin Bertrand Laforgue,  
cultivateur, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté suivant la loi par moi Emile de Carbon  
Dantagon, Maire de Saint André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.  
Mathieu Léon  
Bertrand Laforgue  
Dantagon

Marié à Marianne  
la naissance de son enfant  
est de seize ans  
le deux jours mil neuf cent  
dix neuf ans

N<sup>o</sup> 24  
Du 3 Mai  
Mathieu Léon



Marié à Marie de Cubzac  
le vingt quatre décembre mil neuf  
cent dix sept ans il avait seize  
ans et sa femme avait dix sept  
ans et deux enfants

Decedé à Bordeaux le  
cinq Septembre mil neuf cent  
soixante six  
le quinze Septembre mil neuf  
cent soixante six  
le Maire,  
Bertrand Laforgue

Du trois Mai mil huit cent quatre vingt  
dix neuf, à deux heures du soir,  
Acte de naissance de Marie Perron, baptisée, née  
le jour de Saint André de Cubzac, fille légitime de  
Louis Ferdinand de Cubzac, fils légitime de Louis  
Ferdinand de Cubzac, âgé de vingt trois ans, et de  
Marie Guillemet Baillou, âgée de vingt trois ans,  
mariés et demeurant ensemble au Bourg de Saint André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Antoine Gabillard, cultivateur, âgé de  
vingt cinq ans, second témoin Paul Com, cultivateur, âgé de  
vingt sept ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté suivant la loi par moi Emile de Carbon  
Dantagon, Maire de Saint André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Mathieu Léon  
Gabriel Com  
Dantagon

N<sup>o</sup> 25  
Du 3 Mai  
Victorine Ida  
Erbaud

Aujourd'hui trois Mai mil huit cent quatre  
vingt dix neuf, à deux heures du matin, devant nous  
Maire de Saint André de Cubzac, s'est présentée la  
nommée Marie Erbaud, veuve de Jean Veau, cultivateur,  
âgé de quarante trois ans, demeurant au lieu de  
Lignon commune de Saint André de Cubzac, laquelle  
a déclaré vouloir reconnaître pour sa fille naturelle  
l'enfant Victorine Ida Erbaud, née à Saint André  
de Cubzac le premier avril dernier où elle a été  
enregistrée le quatre du même mois comme fille  
naturelle de sa mère Erbaud et de son non nommé.

La dite déclaration faite en présence des sieurs Louis  
Blanc, cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et Odon Ferron,  
cultivateur, âgé de quarante quatre ans, habitants de cette  
commune, témoins requis, les quels ont signé avec nous  
après lecture et non la déclarante qui a dit ne savoir.  
Contaté suivant la loi par moi Emile de Carbon  
Dantagon, Maire de Saint André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.  
Blanc  
Ferron

N<sup>o</sup> 25  
Du 3 Mai  
Marie Jeanne Bonnet

Marié à Calande de France  
le vingt un Mai mil neuf cent dix  
neuf avec Pierre Bardeau  
de trois jours mil neuf cent dix  
neuf.  
Le Maire  
P. Pracey

Du cinq Mai mil huit cent quatre vingt  
dix neuf, à deux heures du soir,  
Acte de naissance de Marie Jeanne Bonnet, née  
le jour de Saint André de Cubzac, fille légitime de  
François Bonnet, cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et de  
Catherine Girard, sans profession, âgée de vingt deux ans,  
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Baylet.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé de soixante  
sept ans, second témoin Paul Com, cultivateur, âgé de  
vingt sept ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté suivant la loi par moi Emile de Carbon  
Dantagon, Maire de Saint André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pierre Pracey  
Dantagon

N.º 26  
Du 6 mai  
Reconnaisance

Aujourd'hui les Nois mil huit cent quatre vingt  
deux, à deux heures du soir, devant nous, sous  
le sceau de la Cour, ont été présentés la mention de  
Robert, sans profession, âgé de vingt neuf ans, résidant  
à Bordeaux au dit église, le dit Robert, lequel a été  
voleté par son père, Louis Albert Robert, en  
à Saint André de Cubzac, le vingt deux quatre  
mil huit cent quatre vingt deux, comme fils naturel  
de Robert et de son père son nom, sera qu'il a  
travaillé de Cubzac à le même date du vingt quatre  
la dite déclaration faite en présence du futur lauréat  
Lagler, garde champêtre, âgé de cinquante ans, et de  
Joseph Commus, vicaire, sans profession,  
âgé de quarante trois ans, le présent acte, qui le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture  
Commissaire devant la loi par moi, Comte Martin  
Dantagnan, vicaire de Saint André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Approuvé en mot  
notaire  
Monsieur Robert  
Monsieur Etienne  
Monsieur Lagler  
Monsieur Dantagnan  
Monsieur Commus  
Monsieur Lagler  
Monsieur Dantagnan  
Monsieur Commus  
Monsieur Lagler  
Monsieur Dantagnan  
Monsieur Commus

Monsieur Robert. Vicaire Etienne  
Lagler Dantagnan  
Du six mai mil huit cent quatre vingt deux  
à deux heures du matin.  
Acte de naissance de Marie, née le six sept heures  
du matin, au lieu de Prémillon commun de Saint André  
de Cubzac, fille légitime de Pierre, Morenaud, tuteur, âgé  
de vingt huit ans, et de Marguerite Argout, sans profession,  
âgé de vingt trois ans, mariés, la mère demeurant au  
dit lieu de Prémillon et le père à Saint Pierre  
le lieu de naissance a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Ferris, sabotier, âgé de soixante  
quatre ans, second témoin, Bled Laroux, garde champêtre, âgé  
de soixant dix ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous fait par le futur  
Lagler, sage femme à Saint André de Cubzac, nous  
avons rédigé le présent acte, qui les témoins et le  
déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Commissaire devant la loi par moi, Comte Martin  
Dantagnan, vicaire de Saint André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

A. Lagler, Dantagnan, Commus

N.º 28  
Du 17 mai  
de la ville de Fougues



Mariage de Marie, née le sept  
Cubzac, le sept huit mil huit cent  
vingt deux, au lieu de Prémillon  
Saint André de Cubzac, le sept  
huit mil huit cent vingt deux  
à Saint André de Cubzac  
- Décédé le 3 Avril 1998  
à St Nicolas de Fougues  
le 7 avril 1998  
le vicaire,

Du dix sept mai mil huit cent quatre vingt  
deux, à deux heures du matin.  
Acte de naissance de Marguerite, née le dix sept  
de ce mois à trois heures du matin, au lieu de Cubzac,  
commune de Saint André de Cubzac, fille légitime de  
Joseph Fougues, fermier, âgé de vingt huit ans,  
marié et de Marie Thérèse, sans profession, âgée de  
vingt ans, mariés, et demeurant ensemble au lieu de  
le lieu de naissance a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Ferris, sabotier, âgé de soixante  
quatre ans, second témoin, Bernard Bégé, vicaire, âgé de  
soixante trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous fait par le  
de naissance nous avons rédigé le présent acte, qui les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Commissaire devant la loi par moi, Comte Martin  
Dantagnan, vicaire de Saint André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Fougues, Dantagnan

N.º 29  
Du 19 mai  
de la commune de Saint  
Pierre de Cubzac

Mariage de Louis, né le  
Cubzac le huit en Mars  
mil neuf cent quatre vingt  
deux, au lieu de Prémillon  
le lieu de naissance a été  
reconnu être masculin.  
Premier témoin, Pierre Ferris,  
sabotier, âgé de soixante  
quatre ans, second témoin,  
Bled Laroux, garde champêtre,  
âgé de soixant dix ans,  
habitant de cette commune.

Décédé le dix deux (jeune)  
le deux octobre mil neuf cent  
soixante huit.  
le quatre octobre mil neuf cent  
soixante huit.  
le vicaire,  
Lagler

Du dix neuf mai mil huit cent quatre vingt  
deux, à deux heures du soir.  
Acte de naissance de Marguerite Marie, née le dix  
de ce mois à trois heures du matin, au lieu de Saint André de  
Cubzac, fille légitime de Charles, Leiris, vicaire, âgé de  
commune, âgé de trente sept ans, et de Marguerite  
Cécile, sans profession, âgée de trente deux ans, mariés  
et demeurant ensemble au lieu de Saint André de Cubzac.  
Sur la requête et présentation à nous fait par  
Madame Goulet, sage femme, en l'absence du père, nous  
avons rédigé le présent acte, qui les témoins, et le déclarant  
ont signé avec nous après lecture.  
Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Ferris, sabotier, âgé de soixante  
quatre ans, second témoin, Laurent Lagler, garde  
champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.  
Commissaire devant la loi par moi, Comte Martin  
Dantagnan, vicaire de Saint André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Lagler, Dantagnan, Ferris



11: 32  
 Du vingt sept. mil huit cent quatre vingt  
 ans, à quatre heures du matin.  
 Acte de naissance de Raymond Cassevent né le  
 deux du octobre au bourg de Saint-André de Cubzac  
 fils légitime de George Cassevent cultivateur âgé de  
 vingt sept ans, et de Charlotte Brondin Galland  
 sa femme en vertu âgé de vingt quatre ans, mariés  
 et demeurant ensemble au bourg de Saint-André de Cubzac  
 Le lieu de naissance a été reconnu être masculin  
 Premier témoin Pierre Briguibet cultivateur âgé de cinquante  
 ans second témoin Pierre Lagler garde champêtre  
 âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.  
 Sur la requête et présentation à nous faite par le  
 sieur de naissance nous avons rédigé le présent acte, lequel  
 et le déclarant ont signé avec nous après lecture  
 Contati devant la loi par nous Louis de la Roche  
 Dantagnan, chassin de Saint-André de Cubzac, faisant  
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Raymond Cassevent  
 Pierre Briguibet  
 Pierre Lagler  
 Louis de la Roche  
 Dantagnan

11: 33  
 Du dix juin mil huit cent quatre vingt dix  
 ans à quatre heures du soir.  
 Acte de naissance de Jean Pierre né le jour même  
 heures du matin au lieu de Bornet, commune de Saint  
 André de Cubzac, fils légitime de Pierre Pierre  
 cultivateur, âgé de vingt quatre ans, et de Charlotte  
 Chast, cultivateur, âgé de vingt huit ans, mariés  
 et demeurant ensemble au dit lieu de Bornet.  
 Le lieu de naissance a été reconnu être masculin.  
 Premier témoin Pierre Héris, laboureur, âgé de soixante  
 quatre ans, second témoin Jean Raymond, charron, âgé  
 de vingt six ans, habitant de cette commune.  
 Sur la requête et présentation à nous faite par le  
 sieur de naissance nous avons rédigé le présent acte, lequel  
 et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
 Contati devant la loi par nous Louis de la Roche  
 Dantagnan, chassin de Saint-André de Cubzac, faisant  
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Pierre  
 Pierre Héris  
 Jean Raymond  
 Louis de la Roche  
 Dantagnan

11: 32  
 Du 19 Juin  
 Charles de la Roche  
 Dantagnan  
 Louis de la Roche  
 Dantagnan



Marie et  
 Charles de la Roche  
 Dantagnan  
 Louis de la Roche  
 Dantagnan

Decedee à Bordeaux, le  
 neuf octobre mil neuf cent  
 souscrite six -  
 le deux octobre mil neuf  
 cent souscrite six -  
 le Maire  
 Louis de la Roche  
 Dantagnan

11: 33  
 Du 26 Juin  
 Gilbert Jean Martin  
 Le Royac

Marie et  
 Gilbert Jean Martin  
 Le Royac  
 Gilbert Jean Martin  
 Le Royac

Decedee à Bordeaux  
 le dix octobre mil neuf cent  
 souscrite six -  
 le deux octobre mil neuf  
 cent souscrite six -  
 le Maire  
 Louis de la Roche  
 Dantagnan

11: 32  
 Du trois juin mil huit cent quatre vingt dix  
 ans, à dix heures du soir.  
 Acte de naissance de Charles Cathelin né le  
 trois du octobre au bourg de Saint-André de Cubzac  
 fils légitime de Françoise Cassevent âgé de  
 vingt deux ans, et de Catherine Jeanne Pochon  
 son épouse, âgé de vingt quatre ans, mariés et  
 demeurant ensemble à Labastide Bordeaux.  
 Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.  
 Premier témoin Pierre Lagler, garde champêtre, âgé  
 de cinquante ans, second témoin Pierre Héris, laboureur  
 âgé de soixante quatre ans, habitant de cette commune.  
 Sur la requête et présentation à nous faite, on  
 l'absence du père, par le sieur de naissance, nous avons  
 rédigé le présent acte, lequel et le déclarant ont signé  
 avec nous après lecture.  
 Contati devant la loi par nous Louis de la Roche  
 Dantagnan, chassin de Saint-André de Cubzac, faisant  
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Charles Cathelin  
 Pierre Lagler  
 Pierre Héris  
 Louis de la Roche  
 Dantagnan

11: 33  
 Du vingt six juin mil huit cent quatre  
 vingt dix ans, à neuf heures du matin.  
 Acte de naissance de Gilbert Jean Martin  
 Le Royac, fils légitime de Gilbert Jean Martin  
 cultivateur, âgé de vingt quatre ans, et de Catherine  
 Chast, cultivateur, âgé de vingt huit ans, mariés  
 et demeurant ensemble au bourg de Saint-André de Cubzac.  
 Le lieu de naissance a été reconnu être masculin.  
 Premier témoin Jean de la Roche, cultivateur, âgé de soixante  
 quatre ans, second témoin Pierre Héris, laboureur, âgé de  
 soixante quatre ans, habitant de cette commune.  
 Sur la requête et présentation à nous faite par le  
 sieur de naissance nous avons rédigé le présent acte, lequel  
 et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
 Contati devant la loi par nous Louis de la Roche  
 Dantagnan, chassin de Saint-André de Cubzac, faisant  
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Gilbert Jean Martin  
 Le Royac  
 Jean de la Roche  
 Pierre Héris  
 Louis de la Roche  
 Dantagnan

N° 36

Du 1<sup>er</sup> juillet  
Andrieu Lucantou

Marie a. Salveire (Grande) le 29  
le 29  
le 29

Decede a. Riboume (Grande) le 29  
le 29  
le 29

De vingt-feuilles mil huit cent quatre-vingt  
deux, à trois heures du soir,  
Fête de naissance de André Lucantou, né hier  
matin à huit heures au lieu de la Gironne, commune  
de Saint-André de Cubzac, fils légitime de Claude  
Lucantou, marchand de poisson, âgé de trente-huit ans,  
et de Marie Salveire, sa femme, âgée de trente-  
sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu  
de la Gironne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Alexandre Ben, cultivateur, âgé de trente-  
sept ans, second témoin Catherine Chouquet, marchande, âgée  
de vingt-cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Contatsé devant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, huissier de Saint-André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Andrieu Lucantou  
Andrieu Lucantou  
Andrieu Lucantou

Du 11<sup>er</sup> juillet  
N° 37

De vingt-feuilles mil huit cent quatre-vingt  
deux, à quatre heures du matin,  
Fête de naissance de Augustin Favier, né hier  
à six heures du matin au lieu de Bédou, commune  
de Saint-André de Cubzac, fils légitime de Pierre  
Favier, cultivateur, âgé de trente-deux ans, et de Marie  
Favier, sa femme, âgée de trente-quatre ans, mariés  
et demeurant ensemble au bourg de Saint-André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Bernard, cordonnier, âgé de soixante-  
deux ans, second témoin Gaston Palby, cultivateur, âgé de  
trente-deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Contatsé devant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, huissier de Saint-André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Andrieu Lucantou  
Andrieu Lucantou  
Andrieu Lucantou

N° 36

Du 1<sup>er</sup> juillet  
N° 37



Marie a. Salveire (Grande) le 29  
le 29  
le 29

Decede a. Riboume (Grande) le 29  
le 29  
le 29

Du 29, 06 1908  
Mention du 4.7.1908  
le Maire,  
J. Maury

N° 37

Du 28 juillet  
Augustin Favier

Marie a. Salveire (Grande) le 29  
le 29  
le 29

Decede a. Riboume (Grande) le 29  
le 29  
le 29

le Maire,  
J. Maury

De vingt-feuilles mil huit cent quatre-vingt  
deux, à onze heures du matin,  
Acte de naissance de Marie Jeanne Montange,  
née hier à quatre heures du matin, au lieu de Lapeyroude,  
commune de Saint-André de Cubzac, fille légitime  
de Guillaume Montange, propriétaire, âgé de  
quarante ans, et de Jeanne Rivumet, sa femme,  
âgée de vingt-quatre ans, mariés et demeurant ensemble  
au dit lieu de Lapeyroude.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Bordou père, cordonnier, âgé  
de soixante-sept ans, second témoin Jean Bordou fils,  
cordonnier, âgé de quarante-dix ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Contatsé devant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, huissier de Saint-André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Montange Jean  
Bordou Jean  
Bordou Jean

Du 28 juillet  
N° 38

De vingt-feuilles mil huit cent quatre-vingt  
deux, à quatre heures du matin,  
Fête de naissance de Augustin Favier, né hier  
à six heures du matin au lieu de Bédou, commune  
de Saint-André de Cubzac, fils légitime de Pierre  
Favier, cultivateur, âgé de trente-deux ans, et de Marie  
Favier, sa femme, âgée de trente-quatre ans, mariés  
et demeurant ensemble au dit lieu de Bédou.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Laurent Lagleize, garde-champêtre,  
âgé de cinquante ans, second témoin Jean Cabestre,  
horloger, âgé de trente-sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que  
les témoins ont signé avec nous, après lecture, et un  
le déclarant qui a dit en faveur.  
Contatsé devant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, huissier de Saint-André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Cabestre  
Lagleize  
Edouard

N<sup>o</sup> 58

Die 3. Août

Jean Pierre Bonin  
Goudeau

Acte de naissance de Jean Pierre Bonin, fils légitime de Jean Joseph Goudeau, employé de commerce, âgé de trente quatre ans, et de Jeanne Bonin Degrignard, sans profession, âgée de trente un an, mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Bonin, pharmacien, âgé de quarant huit ans, second témoin Jacques Basset, âgé de trente ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous fait par le père de l'enfant nous avons redigé le présent acte qui lu lu lisons et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi, Emile Chartier, Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Moussier, J. Bonin, J. Basset

N<sup>o</sup> 59

Die 7. Août

Madame Pointet

Acte de naissance de Madeline Pointet, née le cinq de ce mois à une heure du soir, au lieu de Calong, commune de Saint André de Cubzac, fille légitime de Pierre Pointet, professeur, âgé de quarant ans, et de Marie Morlet, sans profession, âgée de trente quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Calong.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Beau, marié, âgé de cinquante ans, second témoin Pierre Fournier, laboureur, âgé de trente quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous fait par le père de l'enfant nous avons redigé le présent acte qui lu lisons et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi, Emile Chartier, Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pointet Pierre, Fournier, Beau, Biais Jean, Edantignac

N<sup>o</sup> 60

Die 11. Août

Léonard Juliette Gardier



Acte de naissance de Léonard Juliette Gardier, né le onze de ce mois, au lieu de Lapergas, commune de Saint André de Cubzac, fils légitime de Aronis Gardier, employé au chemin de fer, âgé de trente ans, et de Marie Loris, sans profession, âgée de vingt un an, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Lapergas.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Marcel Chénier, professeur au chemin de fer, âgé de trente cinq ans, second témoin Laurent Lagleyre, garde champêtre, âgé de quarante un ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous fait par le père de l'enfant nous avons redigé le présent acte qui lu lisons et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi, Emile Chartier, Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Gardier, Lagleyre, Edantignac

N<sup>o</sup> 61

Die 17. Août

Georges Charles Falles

Acte de naissance de Roger Georges Falles, né le quinze de ce mois à cinq heures du matin, au bourg de Saint André de Cubzac, fils légitime de Roger Gaston Omer Falles, cultivateur, âgé de trente deux ans, et de Marie Larrive, lingère, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Fernand, cordonnier, âgé de soixante deux ans, second témoin Nestor Laforque, cultivateur, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous fait par le père de l'enfant nous avons redigé le présent acte qui lu lisons et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi, Emile Chartier, Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Falles, Fernand, Laforque, Edantignac

N. 44  
Du 20 Août  
Jean Bouché

Du vingt de août mil huit cent quatre  
vingt dix neuf à dix heures du matin  
Acte de naissance de Chloéa Bouché  
Le dit enfant a été reconnu être féminin  
Premier témoin Pierre Théron, laboureur, âgé de cinquante  
quatre ans, second témoin Olympe Thibault, garde champêtre  
âgé de soixante ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin ont signé avec nous après lecture et nous le  
désormais qui a dû être lu.  
Constaté suivant la loi pour moi Comte de arts  
Dantagnan, docteur de Saint André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Thibault Bernard Guerdie

N. 45  
Du 26 Août  
Jean Bouché

Du vingt six août mil huit cent quatre  
vingt dix neuf à trois heures du soir  
Acte de naissance de Jeanne Chibal, née le  
vingt quatre de ce mois à midi au lieu de Projehville  
commune de Saint André de Cubzac, fille légitime de  
Antoine Chibal, cultivateur, âgé de vingt sept  
ans, et de Françoise Roy, sans profession, âgée de  
dix huit ans, mariés et demeurant ensemble au  
dit lieu de Projehville.  
Le said enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Bernard, cordonnier, âgé de  
trente six ans, second témoin Prosper Guerdie,  
maréchal, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette  
commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin ont déclaré ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi pour moi Comte de arts  
Dantagnan, docteur de Saint André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Thibault Bernard Guerdie

N. 44  
Du 20 Août  
Jean Bouché

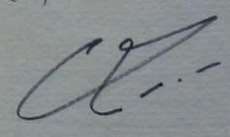


Du vingt de août mil huit cent quatre  
vingt dix neuf à dix heures du matin  
Acte de naissance de Jean Bouché, né le  
vingt huit de ce mois à deux heures du matin au lieu  
de la Grand'Lande commune de Saint André de  
Cubzac, fils naturel de Jean Bouché, cultivateur,  
âgé de quarante ans, demeurant au dit lieu de  
la Grand'Lande, et de son nom.  
Le said enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Albert Vraed, sacristain, âgé de vingt  
huit ans, second témoin Joseph Laguerre, garde champêtre  
âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi pour moi Comte de arts  
Dantagnan, docteur de Saint André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

A. Laguerre Albert Vraed

N. 46  
Du 28 Août  
Jean Bouché  
Elisa Boche

Décédée à Montaulan  
(Eam et Garonne) le  
26 janvier 1915.  
Mort au 4 Paris 1915



Du vingt huit août mil huit cent quatre  
vingt dix neuf à onze heures du matin  
Acte de naissance de Jeanne Antoinette Elisa  
Boche, née hier à deux heures du matin, au lieu de  
Saint André de Cubzac, fille légitime de Joseph  
Boche, mari Jean Boche, quincailler, âgé de vingt neuf ans,  
et de Elisabeth Cortine Garrigue, sans profession,  
âgée de vingt un ans, mariés et demeurant ensemble  
au bourg de Saint André de Cubzac.  
Le said enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Joseph Ducourneau, quincailler, âgé de  
trente sept ans, second témoin Gaston Boche, quincailler,  
âgé de vingt cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent  
acte que les témoin ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi pour moi Comte de arts  
Dantagnan, docteur de Saint André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Boche Ducourneau



N<sup>o</sup> 10

Du 26 juil<sup>et</sup>  
1785

Du vingt six Septembre mil huit cent  
quatre vingt dix neuf, à onze heures du matin  
Acte de naissance de Jean Pellan, né hier à sept  
heures du soir, au lieu de Papulbad, commun de  
Saint Étienne de Cubzac; fils légitime de Jean Pellan  
cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et de Françoise  
charton, sans profession, âgée de dix huit ans; mariés  
et demeurant ensemble au dit lieu de Papulbad.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin François Spatheuil, marchand, âgé  
de vingt sept ans, second témoin Joseph Couyard, employé  
de commerce, âgé de vingt sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Comptable suivant la loi pour moi Comte Charton  
Dantagnan, absent de Saint Étienne de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pellan J. Baptiste & Couyard  
Charton

Je soussigné  
D'écrit le 10 juin 1785  
à Blage (p. 4)  
le 25 janvier 1785

N<sup>o</sup> 11  
Du 18 juil<sup>et</sup>  
1785

Du vingt huit Septembre mil huit cent  
quatre vingt dix neuf, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Lucien Georges Daviau,  
né hier à trois heures du soir, au bourg de Saint Étienne  
de Cubzac; fils légitime de Guillaume Daviau,  
carré, âgé de trente cinq ans, et de Jeanne Comy  
cuisinière, âgée de vingt quatre ans; mariés et demeurant  
ensemble au bourg de Saint Étienne de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Cordou, père, cordonnier, âgé de  
soixante sept ans, second témoin Jean Cordou, fils, marchand,  
âgé de quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Comptable suivant la loi pour moi Comte Charton  
Dantagnan, absent de Saint Étienne de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Daviau Cordou Comy

Je soussigné  
D'écrit à Bodeaux (grande)  
le 9 juillet 1785  
à Paris

N<sup>o</sup> 12

Du 28 juil<sup>et</sup>  
1785

Du vingt huit Septembre mil huit cent  
quatre vingt dix neuf, à quatre heures du soir.

Acte de naissance de André Charal Jean  
né ce jour à onze heures du matin, au lieu de  
Bordelais, commune de Saint Étienne de Cubzac;  
fils légitime de Pierre Edmond Jean, cultivateur, âgé  
de vingt sept ans, et de Colonne Pommeau, sans  
profession, âgée de vingt trois ans; mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Bordelais.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Cordou, père, cordonnier, âgé  
de soixante sept ans, second témoin Jean Cordou, fils, marchand,  
âgé de quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Comptable suivant la loi pour moi Comte Charton  
Dantagnan, absent de Saint Étienne de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Cordou Cordou Charton

N<sup>o</sup> 13

Du 5 8<sup>me</sup>  
1785

Du cinq Octobre mil huit cent quatre vingt  
dix neuf, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Joseph Bruder, né hier  
à dix heures du matin au bourg de Saint Étienne  
de Cubzac; fils naturel de Auguste Bruder, vannier,  
âgé de vingt ans, et de Joséphine Catherine  
Wesle, vannière, âgée de dix huit ans; non  
mariés, demeurant ensemble sans domicile fixe.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Georges Guillouet, charcutier, âgé  
de vingt neuf ans, second témoin Louis Gaudy, cultivateur,  
âgé de vingt six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant nous avons vérifié le  
présent acte que les témoins ont signé avec nous  
après lecture, et non le déclarant qui est absent.

Comptable suivant la loi pour moi Comte Charton  
Dantagnan, absent de Saint Étienne de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Georges Guillouet Gaudy Charton

Je soussigné

11254

Du 11 8<sup>te</sup>

Marianne Duillon

Mariée à Saint-André de Cubzac, le douze novembre mil neuf cent vingt-cinq ans.

Précédé à Saint-André de Cubzac, le douze novembre mil neuf cent vingt-cinq ans.

Mariée

11255

Du 11 8<sup>te</sup>

Henri Prim Vieau

Mariée à Bordeaux le vingt-cinq janvier mil neuf cent vingt-cinq ans.

Mariée

Précédé à Bordeaux le vingt-cinq janvier mil neuf cent vingt-cinq ans.

Mariée

Précédé à Bordeaux le vingt-cinq janvier mil neuf cent vingt-cinq ans.

Mariée

Mariée

Mariée

Du onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Abscuria Duillon, née à quatre heures du soir, au lieu de Cabarrucin, commune de Saint-André de Cubzac, fille légitime de Pierre Duillon, cultivateur, âgé de vingt-deux ans, et de Madeleine Poignard, âgée de vingt-deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Cabarrucin.

Le père de l'enfant a été reconnu être français quarante ans. Second témoin Paul Poin, horticul, âgé de vingt-sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte et nous le déclarant être vrai avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de Saint-André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

M. Hoirac, Dantagnan

Du onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Marie Pierre Vieau, née à dix heures du matin, au bourg de Saint-André de Cubzac, fille légitime de Jean Vieau, employé, âgé de vingt-sept ans, et de Marie Payre, Sans profession, âgée de vingt-huit ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint-André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être français. Premier témoin Auguste Loysiac, préntre, âgé de cinquante-deux ans. Second témoin Bertrand Laforgue, horticul, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte et nous le déclarant être vrai avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de Saint-André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Albert Vieau, Laforgue

11256

Du 28 8<sup>te</sup>

Armons Auguste Bodineau

Mariée à Bordeaux le deux novembre mil neuf cent vingt-cinq ans.

Précédé à Bordeaux le deux novembre mil neuf cent vingt-cinq ans.

Mariée

Précédé à Bordeaux le deux novembre mil neuf cent vingt-cinq ans.

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Mariée

Du vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à neuf heures du soir.

Acte de naissance de Armons Auguste Bodineau, né à dix heures du soir, au bourg de Saint-André de Cubzac, fils légitime de Abel Bodineau, cultivateur, âgé de vingt-cinq ans, et de Madeleine Hoirac, épouse de son père, âgée de vingt-cinq ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint-André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être français. Premier témoin François Chauvette, cultivateur, âgé de cinquante-neuf ans, second témoin Paul Poin, horticul, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte et nous le déclarant être vrai avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de Saint-André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

M. Bodineau, Chauvette

Du deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Denise Morckesagou, née à dix heures du matin, au lieu de Beruport, commune de Saint-André de Cubzac, fille légitime de Fabien Morckesagou, cultivateur, âgé de vingt-neuf ans, et de Marie Poyrouand, cultivateur, âgée de vingt-cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Beruport.

Le père de l'enfant a été reconnu être français. Premier témoin Laurent Lagleix, garde-champêtre, âgé de cinquante ans, second témoin Pierre Poyrouand, horticul, âgé de soixante-quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte et nous le déclarant être vrai avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de Saint-André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

M. Lagleix, Poyrouand

N. 58

Du 10 9 8

Ann. Jean Simon Cornat

Marie d'Andrie de Cubzac  
le vingt deux mil neuf cent  
quatre vingt deux  
le vingt deux mil neuf  
cent quatre vingt deux  
le 10 Mars

Decide le 3 Mars 1925  
à Moully sur Seine  
(Haute de Seine)  
le 3 Mars 1925

Du dix Novembre mil huit cent quatre  
vingt dix neuf, à deux heures du matin.  
Acte de naissance de Anne Marie Simon  
Cornat, née hier à deux heures du soir au lieu, paroisse  
commun de Saint Andre de Cubzac; fille legitime  
de Joseph Dominique Charles Cornat, negociant, age  
de vingt cinq ans, et de Anne Marie Madeline Charlotte  
Lercade, sans profession, age de vingt deux ans, mariés  
et demeurant ensemble au dit lieu de Cubzac.  
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin André Poch, greffier, age de cinquante  
quatre ans, second témoin Raymond Desrieux, sans profession,  
age de vingt trois ans, habitants de cette commune.  
Sur la requisition et presentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Maire de Saint Andre de Cubzac faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

P. Cornat A. Poch

R. Desrieux Dantagnan

Du onze Novembre mil huit cent quatre  
vingt dix neuf, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Jean Yvon Guinaudie  
nié à jour à six heures du matin au bourg de Saint Andre  
de Cubzac; fille legitime de Ghinn Guinaudie, negociant  
age de vingt sept ans, et de Marguerite Marie Antoinette  
Girarde, sans profession, age de vingt quatre ans, mariés  
et demeurant ensemble au bourg de Saint Andre de Cubzac.  
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Giboin, bourgeois, age de trente ans,  
second témoin Michel Charlat, marchand, age de  
trente deux ans, habitants de cette commune.

Sur la requisition et presentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Maire de Saint Andre de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Guinaudie A. Giboin

Decide à Moully sur Seine  
le vingt deux mil neuf cent  
quatre vingt deux  
le 10 Mars 1925  
N. 59  
Du 11 9 8  
Ann. Jean Yvon Guinaudie

Marie d'Andrie de Cubzac  
le vingt deux mil neuf cent  
quatre vingt deux  
le 10 Mars 1925

Marie d'Aurignac (Haute  
Garonne) de cinq toises mil neuf  
cent quarante deux avec Juliette  
Jeanne, Marie Catherine AZEMA.  
le vingt deux mil neuf cent  
quatre vingt deux  
le 10 Mars

Decide le 15 Mars 1925  
le 10 Mars

N. 60

Du 21 9 8

Jean Roger Longueur

Du vingt un Novembre mil huit cent quatre  
vingt dix neuf, à deux heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Roger Longueur, né  
hier à sept heures du soir au bourg de Saint Andre de  
Cubzac; fils legitime de Joseph Longueur, charcutier,  
age de trente deux ans, et de Anne Taguier, sans profession,  
age de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble  
au bourg de Saint Andre de Cubzac.  
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Georges Rogey, proprietaire, age  
de trente cinq ans, second témoin Louis Taguier, sans  
profession, age de cinquante ans, habitants de cette  
commune.

Sur la requisition et presentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Maire de Saint Andre de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Longueur Roger

N. 61

Du 24 9 8

Georges Corvillat

Marie d'Andrie de Cubzac  
le vingt deux mil neuf cent  
quatre vingt deux  
le 10 Mars 1925  
N. 62  
Marie d'Andrie de Cubzac  
le vingt deux mil neuf cent  
quatre vingt deux  
le 10 Mars 1925

Du vingt quatre Novembre mil huit cent  
quatre vingt dix neuf, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Georges Corvillat né hier  
à huit heures du matin au lieu de Jugeau  
commune de Saint Andre de Cubzac; fils  
legitime de Louis Corvillat, cultivateur age de  
dix neuf ans, et de Marie Lognon, sans profession,  
age de vingt un ans, mariés et  
demeurant ensemble au dit lieu de Jugeau.  
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Raymond, charcutier, age  
de soixante un ans, second témoin Pierre Longueur,  
serrurier, age de trente cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requisition et presentation à nous faite  
par le père de l'enfant nous avons rédigé le  
présent acte qui a été et le déclarant ont signé avec nous  
après lecture et nous le déclarant qui a été et le déclarant  
Constaté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Maire de Saint Andre de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Corvillat

Divorce par jugement du Tribunal  
de Grande Instance de Bordeaux  
rendu le 15 Mars 1924.  
ordonnance de non consultation  
du 23 Janvier 1924  
le 15 Mars 1925  
le 10 Mars  
Corvillat

Decide le 15 Mars 1925  
le 10 Mars 1925



N. 63

De 26 7<sup>e</sup>  
de l'année

Acte de naissance de Marie Madeleine Lebaud  
au lieu de Calong commun de Saint Andre de Cubac  
le 26 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 26 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 26 7<sup>e</sup> de l'année

Acte de naissance de Marie Madeleine Lebaud  
au lieu de Calong commun de Saint Andre de Cubac  
le 26 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 26 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 26 7<sup>e</sup> de l'année

Signature

N. 64

De 21 7<sup>e</sup>

Acte de naissance de Marie Madeleine Lebaud  
au lieu de Calong commun de Saint Andre de Cubac  
le 21 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 21 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 21 7<sup>e</sup> de l'année

Acte de naissance de Marie Madeleine Lebaud  
au lieu de Calong commun de Saint Andre de Cubac  
le 21 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 21 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 21 7<sup>e</sup> de l'année

Signature

De vingt six Novembre mil huit cent  
quatre vingt dix neuf, à deux heures du soir,  
Acte de naissance de Marie Madeleine Lebaud  
au lieu de Calong commun de Saint Andre de Cubac  
le 26 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 26 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 26 7<sup>e</sup> de l'année

Acte de naissance de Marie Madeleine Lebaud  
au lieu de Calong commun de Saint Andre de Cubac  
le 26 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 26 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 26 7<sup>e</sup> de l'année

Signature

De quatre Décembre mil huit cent quatre  
vingt dix neuf, à deux heures du soir,  
Acte de naissance de Ferdinand Noari Madeleine  
Delage, au lieu de Plagn commun de Saint Andre de Cubac  
le 4 12<sup>e</sup> de l'année  
Le 4 12<sup>e</sup> de l'année  
Le 4 12<sup>e</sup> de l'année

Acte de naissance de Ferdinand Noari Madeleine  
Delage, au lieu de Plagn commun de Saint Andre de Cubac  
le 4 12<sup>e</sup> de l'année  
Le 4 12<sup>e</sup> de l'année  
Le 4 12<sup>e</sup> de l'année

Signature

N. 64

De 18 7<sup>e</sup>  
de l'année

Acte de naissance de Marie Madeleine Lebaud  
au lieu de Calong commun de Saint Andre de Cubac  
le 18 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 18 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 18 7<sup>e</sup> de l'année

Acte de naissance de Marie Madeleine Lebaud  
au lieu de Calong commun de Saint Andre de Cubac  
le 18 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 18 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 18 7<sup>e</sup> de l'année

Signature

N. 65

De 21 7<sup>e</sup>

Acte de naissance de Marie Madeleine Lebaud  
au lieu de Calong commun de Saint Andre de Cubac  
le 21 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 21 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 21 7<sup>e</sup> de l'année

Acte de naissance de Marie Madeleine Lebaud  
au lieu de Calong commun de Saint Andre de Cubac  
le 21 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 21 7<sup>e</sup> de l'année  
Le 21 7<sup>e</sup> de l'année

Signature

De dix huit Décembre mil huit cent  
quatre vingt dix neuf, à deux heures du soir,  
Acte de naissance de Joseph Madeleine Lebaud  
au lieu de Plagn commun de Saint Andre de Cubac  
le 18 12<sup>e</sup> de l'année  
Le 18 12<sup>e</sup> de l'année  
Le 18 12<sup>e</sup> de l'année

Acte de naissance de Joseph Madeleine Lebaud  
au lieu de Plagn commun de Saint Andre de Cubac  
le 18 12<sup>e</sup> de l'année  
Le 18 12<sup>e</sup> de l'année  
Le 18 12<sup>e</sup> de l'année

Signature

De vingt un Décembre mil huit cent quatre  
vingt dix neuf, à deux heures du soir,  
Acte de naissance de Joseph Guillaume Gaullier  
au lieu de Plagn commun de Saint Andre de Cubac  
le 21 12<sup>e</sup> de l'année  
Le 21 12<sup>e</sup> de l'année  
Le 21 12<sup>e</sup> de l'année

Acte de naissance de Joseph Guillaume Gaullier  
au lieu de Plagn commun de Saint Andre de Cubac  
le 21 12<sup>e</sup> de l'année  
Le 21 12<sup>e</sup> de l'année  
Le 21 12<sup>e</sup> de l'année

Signature

N: 66  
Du 21 Dec  
Antoine Dornuign  
Jean Baptiste Dornuign  
Decedé le 29 Fev 1939  
à CONDOM (GER) de 5 Ans 1989  
de Male

Du vingt on Decembre mil huit cent quatre vingt dix neuf, à dix heures du matin  
Acte de naissance d'Antoine Dominique Jean Baptiste Dornuign, né le dix neuf de ce mois à deux heures du soir au bourg de Saint Etienne de Cubzac, fils legitime de son pere brigadier de gendarmerie, age de trente deux ans, et de Catherine Dabat, sans profession, age de vingt un ans, mariés, et demourant ensemble au bourg de Saint Etienne de Cubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Joseph Ducomaud, quidame, age de trente sept ans, second témoin Jean Renaud, Hoffner, quidame, age de trente quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requisition et presentation à nous faite par le pere de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui a été déclaré nul et signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Emile Boartier, Dantagnon, Maire de Saint Etienne de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Hoffner, Ducomaud, Renaud  
Boartier

N: 67  
Du 29 Dec  
Marthe Lucie Lacaze  
Decedé à Souduse (Gard) le quinze Decembre mil neuf cent soixante quinze le 10 de Decembre 1971 de Male

Du vingt sept Decembre mil huit cent quatre vingt dix neuf, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Marthe Lucie Lacaze, née le vingt quatre de ce mois, à midi, au lieu de la fosse commune de Saint Etienne de Cubzac, fille legitime de Charles Lacaze, cultivateur, age de vingt sept ans, et de Catherine Chauvaud, sans profession, age de vingt un ans, mariés, et demourant ensemble à Saint Etienne de Cubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Gustave Estrade, boulanger, age de trente deux ans, second témoin Pierre Verrier, laboureur, age de trente quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requisition et presentation à nous faite par le pere de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui a été déclaré nul et signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Emile Boartier, Dantagnon, Maire de Saint Etienne de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Verrier, Estrade  
Boartier

N: 68  
Du 28 Dec  
Anne Periguen  
decedée à Ransac (gde) le 10 Fevrier 1992 de Male  
Raclet

Du vingt huit Decembre mil huit cent quatre vingt dix neuf, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Anna Periguen, née fille à trois heures du matin, au lieu de Presmes, commune de Saint Andre de Cubzac, fille legitime de Pierre Periguen, cultivateur, age de vingt quatre ans, et de Anne Brillhon, sans profession, age de vingt un ans, mariés, et demourant ensemble au dit lieu de Presmes.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Joseph Bourquard, employé, age de vingt sept ans, second témoin Pierre Payron, boulanger, age de quarant quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requisition et presentation à nous faite par le pere de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui a été déclaré nul et signé avec nous après lecture, et nous le déclarant qui a été nul et sans effet.

Constaté suivant la loi par moi Emile Boartier, Dantagnon, Maire de Saint Andre de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.  
Joseph Bourquard, Payron  
Boartier

N: 69  
Du 29 Dec  
Pierre Fournier

Du vingt neuf Decembre mil huit cent quatre vingt dix neuf, à onze heures du matin.  
Acte de naissance de Pierre Fournier, né le vingt sept de ce mois, à cinq heures du soir, au lieu de Verdolain, commune de Saint Andre de Cubzac, fils legitime de Jean Fournier, cultivateur, age de trente deux ans, et de Elisabeth Botet, sans profession, age de vingt six ans, mariés, et demourant ensemble au dit lieu de Verdolain.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Ernest Nicolas, proprietaire, age de soixante six ans, second témoin Franca Nacthuel, marchand, age de vingt sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la requisition et presentation à nous faite par le pere de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui a été déclaré nul et signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Emile Boartier, Dantagnon, Maire de Saint Etienne de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Constaté suivant la loi par moi Emile Boartier, Dantagnon, Maire de Saint Etienne de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.  
Nicolas, Nacthuel  
Boartier

et avec le présent registre contenant les  
 noms des naissances et ceux des résurrections  
 de ceux, tant en Décembre que huit autres  
 jours du mois, par nosseur Louis qui a été  
 d'antiquaire, à Saint André de Goulon,  
 remplissant les fonctions de officier public de l'état  
 civil.

*E. Dantigny*

Table Alphabétique

des actes de naissances de St. André de Goulon

N°	Noms et prénoms	Date
1 20	Audureau Germain Georges Antoinette	21 août
2 2	Baeger ami Eberge	26 janv
3 23	Biquérie Marie	3 août
4 17	Bodel Jean Marcelin	24 mars
5 17	Bromet Marie Jean	7 juil
6 24	Bouchet Jean	30 août
7 17	Botin Marie	22 juil
8 25	Blanchet Fernand	21 juil
9 13	Bruder Joseph	1 juil
10 16	Bédouin Armand August	28 juil
11 15	Cardon Joseph Marcel	8 août
12 23	Chayton Gilbert Jean Martin	26 juil

13 23	Cornat Arme Marie Simonne	19
14 1	Duplonty Marie Jeanne	10 juil
15 7	Dumeyrie Claire	18 janv
16 18	Dumeyrie Claire (Racourpans)	28 juil
17 11	Davies Lucien Georges	18 août
18 14	Duillon Marie	28 juil
19 63	Delage Fernand Marie Madeleine	11 juil
20 45	Eche Jean Antoinette Elise	4 juil
21 28	Fouquet Marcelle	13 juil
22 69	Fournier Pierre	17 juil
23 5	Gudet Elisabeth Louise	29 juil
24 17	Giraud Jean	17 août
25 21	Giraud Jean (Racourpans)	29 août
26 31	Goudeau Jean Henri René	3 août
27 40	Garstar Lucienne Juliette	14 août
28 59	Guinandie Marie Jean Yves	11 juil
29 45	Gautier Joseph Guillaume	20 juil
30 52	Jean André Marcel	28 juil
31 4	Lalaste Barthélemy Jean Pierre Paul	7 juil
32 6	Lalame Jean	21 juil

51	51	Longue Jeanne Denise	15 Mars
52	52	Lacour Raymond	29 Mars
53	53	Lacour Auguste Cathérine Marie Annette	13 Juin
54	54	Longue Jean Roger	21 Jui
55	55	Lebaud Marie Madeline	26 Jui
56	56	Lamou Joseph Anidie	18 Jui
57	57	Lacaze Marie Lucie	27 Jui
58	58	Morlaque Marie Heloise	17 Mars
59	59	Kathian Marie Yvonne	3 Mars
60	60	Montaud Marie	10 Mars
61	61	Moringuenaud Marie Monnette	11 Juillet
62	62	Montange Marie Jeanne	20 Juillet
63	63	Melle Henry Marie	21 Aout
64	64	Morlaque Denise	2 Jui
65	65	Marqu Antoni Dominique Jean Baptiste	21 Jui
66	66	Nau Anne	13 Jui
67	67	Petit Pierre Henri	13 Mars
68	68	Prolongue Marie	1 Aout
69	69	Perru Jean	10 Juin

50	59	Poullet Madeleine	
51	50	Pellau Jean	7 Aout
52	61	Peregrin Anne	26 Jui
53	54	Quantin Andrei	28 Jui
54	56	Robert Louis Albert (Reconnaisance)	14 Juillet
55	57	Roussel Marquise Marie Genevieve	6 Mars
56	58	Raval Joseph	19 Mars
57	59	Savary Andrei Gabriel	21 Jui
58	60	Sepaud Leon	3 Mars
59	61	Seurin Augustin	2 Mars
60	62	Salles Roger Georges	31 Juillet
61	63	Ticou Albert Jasmin	17 Aout
62	64	Thibaud Victorine Ida (Reconnaisance)	2 Mars
63	65	Thibal Marie	3 Mars
64	66	Traversi Françoise Anita Odete	26 Aout
65	67	Treville Georges	14 Jui
66	68	Thibaud Victorine Ida	24 Jui
67	69	Vaud Henri Pierre	4 Aout
68	55		11 Jui

Closet arrêté la présente <sup>table</sup> registre contenant

Soixante cinq actes de naissances, Soixante cinq  
actes de naissances, et quatre de reconnaissances, ce qui  
font un janvier Mille neuf cent par nous soussigné  
Emile Martin Dantagnan, Maire de Saint André de  
Calzac, remplissant les fonctions d'officier Public de  
l'Etat civil.

E. Dantagnan